

Image not found or type unknown



Audience devant le JDE

Par **Cricri40**, le **21/11/2019 à 14:18**

Bonjour
Mon ex compagne et moi sommes passés devant le JDE pour notre fils.
Elle était représentée par un avocat, moi pas. Lors de l'audience son avocat a transmis des pièces au juge sans que des copies me soient données.
L'audience est passée, comment faire pour obtenir ces pièces s'il vous plaît.

Par **morobar**, le **24/11/2019 à 11:40**

Bonjour,
Le "JDE" Mais dans quel pays ?
En France ce genre d'affaire relève généralement du Juge aux affaires familiales ou JAF mais pas du juge de l'exécution ou JEX.

Par **jodelariege**, le **24/11/2019 à 12:41**

bonjour
il faudrait que cricri40 revienne nous le dire mais il peut s'agir aussi d'un juge des enfants dans le cas d'une assistance éducative et des parents séparés..